

# AVIS

## D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### RELATIVE AU PROJET CRÉATION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE AUTORISÉE D'ORNON

Du 18 mars 2024 au 8 avril 2024 inclus (22 jours)

Dans le cadre du projet création de l'association foncière pastorale autorisée d'Ornon, dont le siège social sera situé à Ornon, il sera procédé à une enquête publique.

**La mairie d'Ornon porte un projet de création d'une AFPA sur sa commune qui vise à favoriser le pastoralisme sur ce secteur.**

M. Roy est désigné par le Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à ladite enquête.

**Toute personne intéressée pourra consulter le dossier** déposé en Mairie d'Ornon selon ses horaires d'ouverture habituelles ou sur le site des services de l'État en Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2024>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, **chacun pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête :**

- dans le registre papier mis à disposition en Mairie d'Ornon où le dossier est consultable ;
- par voie postale à : « à l'attention du commissaire enquêteur » à la Mairie d'Ornon, 622, route de la Jasse, La Poyat, 38520 ORNON
- par voie électronique à l'adresse mail ci-après : [ddt-asa@isere.gouv.fr](mailto:ddt-asa@isere.gouv.fr)

**Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie d'Ornon**

- le vendredi 22 mars 2024 de 8h30 à 12h00;
- le jeudi 28 mars 2024 de 13 h 00 à 17 h 00 ;
- le vendredi 5 avril 2024 de 8h30 à 12h00 et de 13 h 00 à 15 h 00.

**L'enquête est annoncée 15 jours au moins avant le début**, par des affiches apposées dans les mairies concernées et par un avis inséré par l'ASA dans le Dauphiné libéré et dans les Affiches. Ces derniers seront republiés dans les 8 jours suivant son démarrage.

L'avis d'enquête est également mis en ligne sur le site des Services de l'État en Isère.

A l'issue de l'enquête, **les rapports et conclusions du commissaire enquêteur** seront tenus à la disposition du public en Mairie d'Ornon et paraîtront sur le site des services de l'État en Isère.